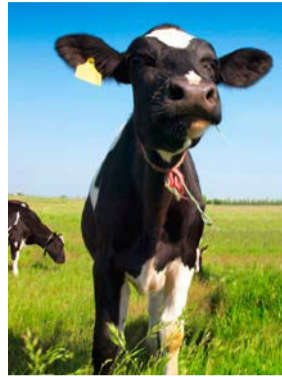


## EN BREF



**L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» a abouti.** Sur 121 620 signatures déposées, 121 307 sont valables, a indiqué la Chancellerie fédérale. Les initiants veulent interdire l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture, dans la transformation des produits agricoles, mais aussi pour l'entretien du paysage.



**Les organisations privées de protection des animaux n'ont pas la qualité de partie dans les procédures pénales.** Le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'une association bernoise contre le classement d'une affaire d'infractions à la loi sur la protection des animaux, la procédure pénale n'étant reconnue qu'à des autorités chargées de sauvegarder des intérêts publics.



**La chenille de la tordeuse grise du mélèze pullule à nouveau en Engadine et en Valais.** Les infestations se limitent aux régions comprises entre 1700 et 2000 m d'altitude. En ce début d'été, on peut observer des forêts entières qui roussissent, victimes de l'appétit des chenilles. De ce phénomène, il ne restera toutefois plus de traces visibles en août, au moment de l'éclosion des bourgeons.

## LA SEMAINE

### De l'or et de l'argent en bouteille

Le cru 2017 de la Réserve du Château de Gruyères issu du Domaine des Faverges a été primé au Mondial du chasselas qui s'est tenu début juin. Il a été récompensé par des jurés professionnels qui ont dégusté plus de 800 vins provenant majoritairement de Suisse mais également de sept autres pays. Le Merlaü 2015, aussi élevé au Domaine des Faverges, mais de couleur rouge, a décroché quant à lui une médaille d'argent au premier concours Bio-Vino.

### Quota viticole relevé

Les vigneron genevois pourront produire un peu plus de vin issu du chasselas et du riesling sylvaner en 2018. Le Conseil d'État genevois a augmenté légèrement la limitation de production pour ces cépages en raison de la faible récolte de l'année dernière. Les vignes du canton de Genève avaient été durement touchées par un gel printanier. Avec un volume inférieur de 30% à la moyenne décennale, la récolte s'était avérée la plus faible jamais enregistrée.

### La punaise marbrée attaque

Ce petit insecte, qui s'attaque surtout aux cultures de fruits, a été observé à plusieurs endroits dans le Jura, selon le site de Radio Fréquence Jura relayant une information du journal *l'Agri*. Des pièges installés par la Fondation rurale interjurassienne ont permis d'attraper trois individus. À l'origine, la punaise marbrée a été introduite en Suisse depuis la Chine. Elle est apparue pour la première fois à Zurich il y a quelques années. L'espèce s'est ensuite disséminée un peu partout, notamment à Bâle, Berne et Genève. Cet insecte est principalement transporté d'un endroit à l'autre par les humains. Cette punaise fait des ravages sur les fruits en développement.

### Au secours du sabot-de-Vénus

Cinq cents plantules de cette variété d'orchidée sauvage ont été plantées sur deux sites du Parc Chasseral. L'objectif est de maintenir le sabot-de-Vénus dans une région où elle a quasi disparu. La plantation de cette fleur rare sur le territoire du parc n'a jusqu'à présent jamais rencontré le succès escompté, malgré plusieurs interventions menées durant une dizaine d'années. Cette plante est particulièrement exigeante et très difficile à cultiver.

### Labyrinthe vert ouvert

Le domaine de Bel-Air, situé sur les hauts du Landeron, a ouvert un labyrinthe dans un champ de maïs. Cette attraction est la première du genre dans le canton de Neuchâtel. Les visiteurs pourront déambuler dans 2 hectares et devront résoudre des énigmes sur les animaux sauvages pour sortir de ce dédale de verdure.

### Forêt gravement touchée

Les intempéries de l'hiver ont plus durement frappé la forêt valaisanne que ce qui avait été initialement estimé. On parle désormais de 50 000 m<sup>3</sup> couchés par les tempêtes des 4 et 16 janvier ou brisés par la neige lourde qui a suivi. Et non plus de 40 000 m<sup>3</sup>. Selon de nouvelles estimations, 43 000 m<sup>3</sup> sont tombés en forêt et 7000 dans les cours d'eau.

### Soutien financier aux porcheries

En août 2017, le Conseil d'État vaudois annonçait diverses mesures, notamment à la suite de la constatation de non-conformités dans la gestion d'exploitations détenant des porcs à l'engrais. Le Conseil d'État a adopté le règlement fixant des conditions à l'octroi de soutiens financiers aux exploitations d'élevage porcin. En parallèle, il a répondu à plusieurs interpellations des députés Valérie Schwaar, Yves Ferrari et Claire Richard et a rappelé qu'il incombait aux détenteurs d'assumer leur responsabilité en matière de protection des animaux, la législation fédérale fixant les exigences minimales.



### LA PHOTO La chouette effraie rencontre le président

Le 27 juin, un événement a réuni personnalités du monde politique et scientifiques à Börsingen (FR). L'occasion pour une délégation de biologistes de l'Université de Lausanne de présenter au président de la Confédération Alain Berset le projet «Barn owls know no boundaries». Cette initiative inédite vise à faire collaborer Palestiniens, Israéliens et Jordaniens pour favoriser le retour de ce rapace nocturne dans la vallée du Jourdain.

## ÉCLAIRAGE



**NOTRE INVITÉ**  
**Olivier Borgeat** est titulaire d'un CFC d'agriculteur et d'un diplôme ES en agroalimentaire. Il est, depuis 2016, secrétaire général de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais (IFELV).

### Le Valais se prépare à une excellente récolte d'abricots. Une bonne nouvelle pour ce secteur économique porteur, après le gel de 2017.

**Les abricots rapportent un tiers du revenu brut du secteur fruits et légumes en Valais. L'accent est mis sur les produits dérivés. La production pourrait-elle encore augmenter?**

► Très difficilement, et cela même si la production suisse ne couvre que la moitié de la consommation du pays. On trouve des abricots sur les étals des grandes surfaces dès le mois d'avril. Le Valais n'est pas en mesure de fournir le marché indigène à cette période, le climat ne le permettant pas. Aussi, les coûts de production suisse, nettement supérieurs à ceux de l'Union européenne, font qu'il n'est pas possible de concurrencer les prix des abricots importés; la production indigène doit donc s'adapter aux consommateurs et actuellement, elle a atteint ses limites. L'abricot est un fruit estival. Nous favorisons donc sa consommation en juillet-août et durant cette période, l'abricot valaisan occupe le 100% du marché helvétique. Nous souhaitons aussi mieux valoriser les différents produits transformés: nectar, sirop, confiture, abricotine AOP, qui viennent compléter les fruits frais.

**Le gel de 2017 avait considérablement péjoré la récolte l'an dernier. A-t-il eu des conséquences au niveau de l'entretien des cultures et de la charge de travail?**

► Fort heureusement le gel, qui a anéanti 50% de la récolte en 2017, n'a pas eu d'incidence sur les arbres eux-mêmes et n'a pas engendré de travaux supplémentaires pour les arboriculteurs. Toutefois, des investissements importants ont été consentis pour renforcer les moyens de prévention et de lutte contre le gel.

**Les premiers abricots valaisans étaient sur le marché fin juin. Quelles mesures ont-elles été prises pour échelonner ainsi les récoltes?**

► La météo clémente de juin a fait que les premiers abricots du Valais ont été récoltés dès le 6 juin. Cette année, 15% du volume attendu ont déjà été ramassés durant le mois écoulé. Il est cependant très difficile de les commercialiser durant cette période tant la concurrence avec les abricots importés est forte. Les variétés cultivées en Valais, plus d'une quarantaine entre précoces, pleine saison et tardives, permettent d'échelonner la récolte entre la mi-juin et la mi-septembre, mais les conditions climatiques de l'été à venir peuvent considérablement impacter ce calendrier.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARJORIE BORN ■

+ D'INFOS [www.ifelv.ch](http://www.ifelv.ch)